

**DEMANDE DE DÉROGATION**

POUR  LA COUPE\*  L'ARRACHAGE\*  
 LA CUEILLETTE\*  L'ENLÈVEMENT\*

**DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES**

\* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement  
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations  
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

**A. VOTRE IDENTITÉ**

Nom et Prénom : .....

ou Dénomination (pour les personnes morales) : AMADEUS SAS

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : .....

Adresse : N° 485 Rue Route du Pin Montard  
 Commune Sophia Antipolis  
 Code postal 06902

Nature des activités : Développement de solutions technologiques pour l'industrie du voyage et du tourisme.

Qualification : .....

**B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION**

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1 <i>Serapias olbia</i> Sérapias d'Hyères		Destruction d'individus (≈ 1000 sous emprise bâtiments) et d'habitats (≈2500 m <sup>2</sup> ) + altération, voire destruction, dans les zones d'influences périphériques (qq mètres)
B2 <i>Isoetes duriei</i> Isoète de Durieu		Destruction d'individus (≈ 5700 sous emprise bâtiments) et d'habitats (≈2500 m <sup>2</sup> ) + altération, voire destruction, dans les zones d'influences périphériques (qq mètres)
B3 <i>Ophioglossum lusitanicum</i> Ophioglosse du Portugal		Destruction d'individus (≈ 400 sous emprise bâtiments) et d'habitats (≈2500 m <sup>2</sup> ) + altération, voire destruction, dans les zones d'influences périphériques (qq mètres)
B4 <i>Kengia serotina subsp. serotina</i> Cleistogène tardif		Destruction d'individus (≈ 190 sous emprise bâtiments) et d'habitats (≈400 m <sup>2</sup> ) + altération, voire destruction, dans les zones d'influences périphériques (qq mètres)
B5 <i>Romulea columnae</i> Romulée de Colonna		Destruction d'individus (≈ 1300 sous emprise bâtiments) et d'habitats (≈2500 m <sup>2</sup> ) + altération, voire destruction, dans les zones d'influences périphériques (qq mètres)

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens  
 (2) préciser la partie de la plante récoltée

**C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION \***

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Sur l'ex. friche industrielle Texas Instrument, extension du site Amadeus (1<sup>er</sup> employeur privé du 06, 2<sup>ème</sup> région PACA), s'inscrivant dans le cadre du développement de ses activités et ayant pour but la création d'environ 730 nouveaux postes de travail, ce qui portera la capacité du campus I-Tech à un total de 2 200 collaborateurs sur le site. Cf dossier CNPN pour plus de détails.

**D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATION**

Préciser la période : Entre novembre 2018 et septembre 2020  
 ou la date : .....

**E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION \***

- Arrachage ou enlèvement définitif  Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés : .....
- Arrachage ou enlèvement temporaire  avec réimplantation sur place   
avec réimplantation différée
- Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation : .....
- Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation : .....

Suite sur papier libre

**EI. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT**

Préciser les techniques : .....

Suite sur papier libre

**F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION \***

- Formation initiale en biologie végétale  Préciser : .....
- Formation continue en biologie végétale  Préciser : .....
- Autre formation  Préciser : .....

**G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION**

Régions administratives : Provence Alpes Côte d'Azur  
Départements : Alpes Maritime (06)  
Cantons : Villeneuve-Loubet  
Communes : Villeneuve-Loubet

**H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE \***

- Réimplantation des spécimens enlevés  Mesures de protection réglementaires   
Renforcement des populations de l'espèce  Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : .....

Des mesures d'évitement, de réduction et d'accompagnement (remobilisation expérimentale de banques de graines) seront mises en place afin d'atténuer au maximum les impacts du projet. Pour compenser les impacts résiduels, la mesure suivante est prévue : « **Actions correctives et gestion durable des espaces naturels situés au sein du foncier Amadeus (site Bel-Air)** ». Dans le cas où cette mesure ne serait pas efficace cinq ans après sa mise en œuvre, une autre mesure de compensation serait à prévoir : « **Gestion durable de formations pelouses sèches oligotrophes près des Hauts de Vaugrenier** ». Cf. dossier CNPN pour voir le détails des mesures.

**I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION**

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) : .....

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser : .....

Un bilan post-travaux sera rédigé par l'AMO Naturalia afin de faire un retour sur la mise en œuvre des actions environnementales. De plus, suivi de l'efficacité du plan de gestion sur 5 ans pour la mesure compensatoire I (mise en place d'indicateurs de suivi) Cf. dossier CNPN pour plus de détails.

\* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à ..... Sophia Antipolis  
le ..... 31 Juillet 2018  
Votre signature 